



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

TIM/1997/5/Add.3
15 juillet 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITE DU BOIS
Cinquante-cinquième session

**EXAMEN DES ACTIVITES MENEES DEPUIS LA CINQUANTE-QUATRIEME SESSION
ET PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 1998-2002**

**ANALYSE DES RESSOURCES FORESTIERES DE L'AN 2000
(ZONES TEMPEREES ET ZONES BOREALES)**

(Point 6 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

Le présent document rend compte des préparatifs et de la réalisation de l'Analyse des ressources forestières de l'an 2000 (zones tempérées et zones boréales). Les délégations seront informées de l'état d'avancement des travaux dans ce domaine lors de la séance d'information technique organisée durant la cinquante-cinquième session. Le document contient également des questions portées à l'attention du Comité.

Introduction

Les analyses des ressources forestières à l'échelle mondiale constituent une importante source d'information et de données de référence non seulement pour les dirigeants mais également pour les gestionnaires, les chercheurs, les consommateurs de produits et de services forestiers ainsi que de nombreux autres parties intéressées par la foresterie, l'écologie, la préservation de la nature et le développement socio-économique.

La Commission du développement durable et son Groupe intergouvernemental des forêts (GIF) ont recensé un certain nombre de lacunes dans les informations nécessaires au débat international sur les politiques forestières, lacunes que les organisations internationales sont censées combler. A cet égard, de grands espoirs ont été suscités notamment par les analyses des ressources forestières mondiales de la FAO et par les activités CEE/FAO intéressant les forêts des zones tempérées et boréales.

La responsabilité de la partie de l'Analyse des ressources forestières mondiales consacrée aux zones tempérées et aux zones boréales est partagée par la FAO et la CEE/ONU : le projet est exécuté dans le cadre du programme du Groupe de travail mixte CEE/FAO de l'économie forestière et des statistiques des forêts. Dans ce domaine, le mandat de la CEE/FAO est "de collecter et de publier des informations sur les ressources forestières des zones tempérées et des zones boréales (y compris les pays extérieurs à la région de la CEE), dans le cadre de l'évaluation des ressources forestières mondiales réalisée par la FAO" (ECE/TIM/87).

La réunion de consultation d'experts, qui s'est tenue en juin 1996 en Finlande ("Kotka-III"), a élaboré un cadre aux fins de l'évaluation des ressources forestières mondiales, à partir duquel on a élaboré le questionnaire en vue de l'évaluation des ressources forestières des zones tempérées et boréales - 2000, encore que de manière bien plus détaillée. Les conclusions provisoires de l'Analyse seront exposées à la Conférence ministérielle de Lisbonne sur la protection des forêts en Europe et les conclusions finales devraient être prêtes en 1999.

Champ d'application et contenu de l'analyse 2000

Le champ d'application de l'Analyse 2000 a été sensiblement élargi par rapport aux analyses précédentes, afin de tenir compte des nouveaux besoins en information. Beaucoup moins d'informations sont demandées sur les paramètres "traditionnels", notamment en ce qui concerne la production de bois, et davantage sur les biens et services autres que la production de bois (préservation de la nature, diversité biologique, fonctions protectrices et socio-économiques de la forêt, etc.). On a davantage mis l'accent sur les données relatives à l'évolution dans le temps des ressources forestières des zones tempérées et boréales.

A sa vingt et unième session, tenue en mai 1997 à Genève, le Groupe de travail mixte FAO/CEE a examiné en détail le projet de questionnaire pour l'Analyse 2000 et a indiqué au secrétariat comment ce projet pourrait être amélioré en vue de sa mise au point finale. Le Groupe de travail a relevé les objectifs ambitieux de ce questionnaire destiné à collecter un ensemble complet de données répondant aux espoirs encore plus vastes du secteur forestier international concernant les informations relatives aux ressources forestières. Cet ambitieux projet a suscité de nouveaux thèmes, de nouvelles

approches et de nouveaux partenariats, ainsi que de nouveaux risques.

L'Analyse 2000 portera sur les informations ci-après :

- Informations générales sur les ressources forestières : superficie des forêts et autres terres boisées, évolution de la superficie, état naturel (à savoir "forêts naturelles", "forêts semi-naturelles", "plantations") et origine des forêts et autres terres boisées, régime de propriété et de gestion, etc.;
- Diversité biologique et protection : superficie des forêts et des autres terres boisées selon les catégories de l'UICN en matière de protection, essences forestières exposées à des risques ou en voie de disparition, régénération et extension des forêts, diversité des essences, etc.;
- Production de bois et piégeage du carbone : composition par âges, matériel sur pied et biomasse ligneuse, accroissement annuel, abattages et quantités enlevées, etc.;
- Etat des forêts : dégâts forestiers, y compris incendies de forêt, état des forêts;
- Fonctions protectrices et socio-économiques : populations autochtones ou tribales, accès et utilisation par le public, biens et services autres que la production de bois (quantité, valeur, etc.).

Pour l'essentiel, l'information à fournir est d'ordre quantitatif (superficie, volume, masse, etc.), mais certaines questions appellent une information qualitative ou descriptive : diversité biologique, protection, fonctions socio-économiques. Les correspondants nationaux sont invités à joindre des observations et des explications aux renseignements fournis, par exemple en ce qui concerne leur type (données officielles ou estimations), les méthodes d'adaptation des données originales pour les aligner sur les définitions CEE/FAO, etc. On considère qu'il vaut mieux fournir une estimation documentée, et signalée comme telle, que rien du tout. Le descriptif des méthodes d'ajustement sera publié dans son intégralité dans les documents d'appui à l'Analyse 2000, ce qui permettra d'améliorer la transparence et la crédibilité scientifique de l'opération.

Les données sur les incendies de forêt et l'état des forêts, qui sont déjà en train d'être recueillies au niveau international auprès de la plupart des pays compris dans l'Analyse, seront présentées en étroite collaboration avec les organes partenaires (Commission européenne et PIC-forêts). Pour les pays qui fournissent déjà des données comparables à l'échelle internationale en réponse à d'autres questionnaires, il ne sera pas nécessaire d'établir une nouvelle série de données.

Les critères et les indicateurs concernant la gestion durable des forêts, mis au point dans le cadre de processus internationaux, notamment le Processus européen et le Processus de Montréal pour les régions tempérées et boréales, ont été pleinement pris en compte. Si, d'un point de vue politique, la communication des données incombe aux pays signataires, il a été décidé que la CEE/FAO collecterait autant d'informations que possible sur les indicateurs quantitatifs concernant la gestion durable des forêts, élaborés par le Processus européen. Le questionnaire de l'Analyse 2000 a été conçu de façon à

englober les indicateurs demandés concernant la gestion durable des forêts, notamment ceux du Processus européen, dans toute la mesure possible.

Le questionnaire de l'Analyse 2000 comporte 25 tableaux, des directives à l'intention des correspondants nationaux ainsi que la liste des termes et définitions à employer aux fins de l'évaluation. Bien que ce soit au secrétariat qu'incombe la responsabilité finale de la forme et du contenu du questionnaire, celui-ci est le fruit d'un processus de consultation élargie et détaillée, par l'intermédiaire notamment mais non exclusivement de l'équipe de spécialistes.

Méthodes de travail

Les données seront recueillies pour l'essentiel à l'aide d'un questionnaire détaillé adressé aux correspondants nationaux. Ce questionnaire a été élaboré sur la base des recommandations de l'équipe de spécialistes, des propositions des réunions de consultation "Kotka-II" et "Kotka-III", des diverses réunions consultatives d'experts consacrées à des domaines thématiques précis, des travaux de consultants, etc. Il a été conçu de manière à aborder avec pragmatisme et réalisme d'importantes questions d'ordre décisionnel touchant aux grandes fonctions de la forêt.

Par la même occasion, le questionnaire permet d'allier grande rigueur scientifique et transparence sans pour autant imposer une charge excessive aux services nationaux chargés de fournir les données. L'ensemble commun de termes et de définitions à utiliser aux fins de l'évaluation des ressources forestières mondiales ainsi que de l'analyse des ressources forestières de l'an 2000 (zones tempérées et zones boréales) concourra à la cohérence des résultats régionaux.

Les correspondants nationaux ont été priés de fournir des informations objectives de nature à permettre une évaluation de la fiabilité et de la comparabilité des renseignements recueillis aux fins de l'Analyse 2000. Les données originales, y compris les résultats des inventaires forestiers nationaux ou autres publications contenant des données originales, seront collectées pendant le déroulement des opérations.

La réussite de l'Analyse 2000 est pour beaucoup tributaire des activités nationales en matière d'inventaires forestiers et de l'aptitude des correspondants nationaux à fournir des données complètes, cohérentes et fiables en réponse au questionnaire. Le gros de l'information communiquée en réponse au questionnaire proviendra des inventaires forestiers nationaux. A l'heure actuelle, le réseau de correspondants nationaux constitue le principal élément moteur de l'Analyse et la première source d'information.

La majorité des 57 pays industrialisés des zones tempérées et boréales participant au projet, disposant d'institutions relativement bien équipées pour dresser leurs inventaires forestiers, sont en mesure de fournir des informations suffisantes sur leurs ressources forestières nationales. Le défi que pose l'Analyse 2000 est comment rassembler ces informations et en assurer la comparabilité. Certains pays en transition devront faire des efforts particuliers pour répondre au questionnaire; à cet égard, il faudra un appui réel de la part du secrétariat et des partenaires du projet.

Etat d'avancement des préparatifs et de la réalisation de l'Analyse 2000

On peut considérer que les préparatifs de l'Analyse 2000 se déroulent selon le calendrier prévu : la rédaction du questionnaire est terminée et de nombreux partenariats sont en place.

Le projet de questionnaire a été mis à l'essai par quelques pays (Etats-Unis, Fédération de Russie, Finlande, Hongrie et Suède) et a fait l'objet d'observations d'un grand nombre d'experts, dont les membres de l'équipe de spécialistes. Dans le cadre de la consultation élargie, il a été envoyé pour observations à l'ensemble des correspondants nationaux des pays participants et aux organisations internationales compétentes.

Le débat relatif au questionnaire - examen de sa teneur et de sa structure - a été le principal point inscrit à l'ordre du jour de la réunion de l'équipe de spécialistes tenue à Birmensdorf en mars 1997. Une large place a été accordée aux consultations avec la FAO à Rome. Le mandat et le champ d'application proposé de l'Analyse 2000 ont été présentés en mars 1997 au Comité des forêts de la FAO. En mai 1997, le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts a examiné en détail le questionnaire et a donné son avis sur sa réalisation.

Les observations et remarques reçues des pays, des organisations et des experts ont été pleinement prises en compte dans la version finale du questionnaire. Au moment où était rédigée la présente note, les préparatifs étaient en cours pour la distribution du questionnaire aux correspondants nationaux durant l'été 1997.

Deux importantes réunions d'information sont prévues avec les correspondants nationaux de l'Analyse 2000, peu après la distribution du questionnaire. La première sera axée sur les pays en transition et se tiendra à Gmunden, à l'invitation du Gouvernement autrichien, du 1er au 4 octobre 1997. La seconde intéressera l'ensemble des correspondants nationaux et se tiendra à Genève, du 17 au 19 novembre 1997, c'est-à-dire peu après la session du Comité. Elle informera les correspondants de la réalisation de l'analyse et de l'interprétation du questionnaire et passera en revue les problèmes rencontrés. Les deux réunions devraient permettre d'harmoniser l'interprétation des termes et des définitions et de résoudre par la coopération et dans la transparence les problèmes qui se posent.

Le secrétariat s'efforce d'obtenir des fonds extrabudgétaires pour que l'Analyse 2000 soit de qualité.

A tous les stades des préparatifs et de la réalisation de l'Analyse, les opérations se déroulent en étroite collaboration avec le Département des forêts de la FAO et d'autres organisations ou organes qui sont actifs dans ce domaine (CE/EU, AEE, EUROSTAT, CMSC, PNUE, UICN/WWF, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, Institut européen des forêts, institutions nationales, etc.). Le secrétariat tient également compte de ce que les organisations nationales et internationales participant à l'Analyse 2000 devraient étroitement coordonner leurs activités et coopérer entre elles pour éviter tout double emploi et réduire au minimum la charge qui pèse sur les institutions et correspondants nationaux.

Une réunion d'information technique sur l'Analyse 2000 est prévue à l'intention des participants à la cinquante-cinquième session du Comité du bois.

Questions portées à l'attention du Comité

1. Les gouvernements ont à maintes reprises confirmé la priorité qu'ils attachent à la collecte de renseignements de meilleure qualité sur les ressources forestières, au sein d'un grand nombre d'instances, dont le Comité des forêts et le GIF. En outre, grâce aux partenariats qui se créent, au lieu d'être dispersées sur divers projets non coordonnés, les ressources peuvent être concentrées sur une activité, l'évaluation des ressources forestières mondiales de l'an 2000, dont l'Analyse 2000 fait partie intégrante. C'est ainsi que le Processus européen s'appuie sur l'Analyse 2000 pour l'essentiel des indicateurs quantitatifs concernant la gestion durable des forêts, devant être présentés à la Conférence de Lisbonne en juin 1998. On peut considérer que les préparatifs de l'Analyse 2000 se déroulent selon le calendrier prévu et de nombreux partenariats sont en place.
2. Cependant, pour obtenir des résultats à la hauteur des grands espoirs que l'Analyse suscite à juste titre auprès des pays membres et de la communauté forestière dans son ensemble, deux conditions doivent être réunies :
 - les pays, par l'intermédiaire de leurs correspondants nationaux, doivent fournir des données de grande qualité selon le mode de présentation requis et dans les délais prévus (31 janvier 1998);
 - le secrétariat doit disposer de ressources suffisantes pour valider et analyser les données et présenter les résultats selon la meilleure méthode possible (résultats provisoires d'ici juin 1998 et conclusions finales d'ici l'an 2000).
3. Pour atteindre le premier objectif, une priorité suffisante doit être donnée, au niveau national, à l'élaboration de réponses satisfaisantes au questionnaire. En particulier il faut que les correspondants nationaux et leurs collaborateurs :
 - consacrent suffisamment de temps à l'élaboration des réponses dans les délais prévus et accordent la priorité voulue à cette activité;
 - soient habilités à contacter d'autres organismes, notamment les organismes chargés de l'environnement, aux fins de la collecte des nombreuses informations nécessaires à l'Analyse 2000, et, le cas échéant, bénéficient d'un appui politique à cette fin;
 - disposent des ressources nécessaires pour s'acquitter de leur tâche, y compris pour régler les frais de voyage

qu'occasionnera la participation à la réunion des correspondants prévue en novembre 1997.

4. En ce qui concerne les moyens du secrétariat, il est à craindre que la qualité du produit final souffre du manque de ressources disponibles. En plus des relations de coopération étroite qu'il entretient avec le Département des forêts de la FAO et des nouveaux partenariats qu'il établit, le secrétariat à Genève cherche activement des contributions en espèces ou en nature (notamment le détachement d'experts). Quelques contributions ont été reçues ou promises, mais elles restent encore insuffisantes.
5. Le Comité pourrait donc souhaiter prier instamment les pays :
 - de donner un appui matériel et politique suffisant à leurs correspondants nationaux afin de leur permettre de fournir les informations requises pour l'Analyse 2000;
 - d'envisager de verser des contributions financières pour aider le secrétariat à valider et à analyser les réponses reçues.
